

MANCHE 9

MOBILITÉ, POLITIQUE VÉLO ET STATUT DES SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES AU CŒUR DU M9



Les présidents du Manche 9 se sont réunis ce mardi 29 janvier à Saint-Lô. Au cœur des sujets du M9, ont figuré notamment la politique vélo, le statut des sapeurs-pompiers volontaires, et les enjeux de mobilité sur le territoire avec un temps d'échanges en présence de Jean-Baptiste Gastinne, vice-président de la Région Normandie en charge des transports et des ports.



Marc Lefèvre, Président du conseil départemental, et Gilles Quinquenel, Président de Saint-Lô Agglo, accueillent Jean-Baptiste Gastinne, vice-président de la Région Normandie, à Saint-Lô.

1. Des enjeux de mobilité sur le territoire manchois, objets d'échanges et de réflexion avec la Région Normandie

Fruit des échanges avec Jean-Baptiste Gastinne, vice-président de la Région Normandie en charge des transports, un consensus politique a été trouvé pour la mise en place d'un arrêt à Guilberville sur la liaison routière Caen/Rennes, pourvue jusqu'alors d'un seul arrêt dans la Manche (Avranches). Cet arrêt permettra la mise en place d'une liaison Saint-Lô/Vire. Parallèlement, partant du constat selon lequel les pratiques de mobilité quotidienne ont un impact important sur l'environnement, sur le budget des ménages, sur la santé humaine, les intercommunalités et le Département de la Manche ont affiché leurs ambitions communes pour une démarche globale de mobilité durable : le M9 partage la volonté d'impulser la mise en place, entre les différents acteurs concernés, de services de mobilité durable innovants, et ce, afin de proposer aux usagers un « bouquet » de services qui répondent aux besoins de déplacement pendulaire à des coûts raisonnables.

2. Accélération de la politique vélo : une ambition partagée du M9

La Manche a positionné l'itinérance comme axe majeur de développement touristique pour son territoire. En effet, le bilan 2018 de la fréquentation des voies vertes est en progression de 6 % à l'échelle des 10 compteurs départementaux, preuve du potentiel de la pratique sur le territoire. Le Département, dans le cadre de son plan vélo, s'est engagé dans différents chantiers depuis 3 ans et prévoit en complément du maillage existant, une véloroute littorale de 415 km continue entre la Passerelle du Couesnon et la baie des Veys connectée au Calvados, et deux nouvelles transversales Saint-Lô←→Coutances et Pont-Farcy←→Avranches via Villedieu. Cette nouvelle ambition marque la volonté du territoire de rester parmi les leaders des destinations vélo, position illustrée cette année par le prix « Destination vélo 2018 » attribué au Département par la fédération française de cyclotourisme et l'association des Départements Cyclables.

Affichant une ambition partagée d'attractivité du territoire, le M9 a acté une réalisation partagée entre EPCI et Département pour le déploiement d'un réseau structurant, d'interconnexions, et de boucles locales à l'échelle du territoire.

3. Lettre à Emmanuel Macron pour réclamer la perennité du modèle de secours portant sur l'engagement des sapeurs-pompiers volontaires

C'est dans une lettre adressée au Président de la République Emmanuel Macron que le M9 dénonce conjointement l'arrêt Ville de Nivelles c/Rudy Matzak rendu par la Cour de Justice de l'Union européenne le 21-02-2018. Celui-ci, en assimilant les temps de garde des sapeurs-pompiers volontaires à du temps de travail, viendrait mettre à mal le modèle actuel en matière de sécurité civile. Les 8 EPCI et le Département, constituant le Service Départemental d'Incendie et de Secours, s'inquiètent du devenir de leur stratégie de couverture et de réponse opérationnelle, de la maîtrise de leurs dépenses publiques, et de leur capacité à maintenir un maillage fin de présence territoriale de service public. *"Il est de notre devoir de garantir la sécurité de nos concitoyens. Cela est rendu possible grâce à l'engagement sans faille de ces hommes et de ces femmes qui sauvent des vies au quotidien"*

À l'invitation de Jacky Bidot, Président de Coutances mer et bocage, le prochain M9 se réunira sur le territoire de Coutances mer et Bocage en avril 2019.



CONTACTS PRESSE

Nicolas Bourdet
02 33 05 95 03 – 06 86 38 20 84
nicolas.bourdet@manche.fr

Héloïse Caillard
02 33 05 99 43 – 07 84 15 07 61
heloise.caillard@manche.fr

Alice Streiff
02 33 05 99 11 – 06 80 24 41 96
alice.streiff@manche.fr